Les dynamiques démographiques territoriales
Un dynamisme démographique régional confirmé et différencié

La croissance démographique est forte dans la région, notamment dans les vingt-cinq grandes aires urbaines, qui concentrent deux tiers des habitants. Dans celles-ci, la population progresse plus vite dans les couronnes que dans les pôles. L'apport migratoire est déterminant. Sur la période récente, un quart de la croissance de la population se produit hors des grandes aires urbaines.

Adeline Béoutis, Céline Galinier, Insee

Avec 5,8 millions d'habitants, la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (ALPC) est la 4e région de France la plus peuplée. L'aire urbaine de Bordeaux regroupe 20 % de la population (1,16 million d'habitants en 2012), ce qui lui confère un rôle majeur pour le territoire régional. La région ALPC gagne 1,1 million d'habitants entre 1968 et 2012. L'aire urbaine bordelaise contribue pour un tiers à cette croissance démographique.

Sur les années récentes, le dynamisme démographique de la région ALPC se confirme. L'accroissement annuel est supérieur à celui des régions de province (France métropolitaine hors Île-de-France) : + 0,6 % contre + 0,5 % sur la période 2007-2012 *(figure 1)*. L'apport migratoire reste un facteur déterminant, expliquant 93 % de la croissance démographique de la région. En province, un tiers de la variation de population provient de l'excédent migratoire, les deux tiers du solde naturel. Le solde migratoire de la région ALPC est excédentaire avec presque toutes les autres régions, principalement les Hauts-de-France, l'Île-de-France et le Centre-Val de Loire. Avec la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, les échanges sont déficitaires : la région ALPC perd près de 1 000 personnes par an au profit de cette région voisine.

Des villes-centres en retrait

Tous les territoires de la région ne bénéficient pas de la même attractivité. Entre 2007 et 2012, le solde migratoire apparent est négatif dans une aire urbaine sur quatre. Ce manque d'attractivité résidentielle les concerne de plus en plus, et notamment les grandes. Celles de Châtellerault, Cognac, Tulle, Guéret et Pau ont un solde migratoire apparent négatif. Ce déficit migratoire est nouveau par rapport à la période 1968-2007, hormis à Cognac.

1 Fort impact des flux migratoires dans la dynamique démographique en ALPC

Évolution annuelle moyenne de population entre 1968 et 2012

Unité : %

Variation de la population	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes			Province		
	1968-1990	1990-2007	2007-2012	1968-1990	1990-2007	2007-2012
Taux annuel moyen	+ 0,41	+ 0,56	+ 0,64	+ 0,52	+ 0,49	+ 0,50
dont variation due au solde naturel	*+ 0,09*	*– 0,02*	*+ 0,05*	*+ 0,47*	*+ 0,33*	*+ 0,34*
dont variation due au solde migratoire	*+ 0,32*	*+ 0,58*	*+ 0,59*	*+ 0,05*	*+ 0,16*	*+ 0,16*

Note : Province = France métropolitaine hors Île-de-France.
Source : Insee, Recensements de la population

Au sein des 25 grandes aires urbaines régionales, la ville-centre perd des habitants dans deux cas sur trois du fait d'un solde migratoire négatif, sauf Royan et Villeneuve-sur-Lot où la baisse s'explique par un solde naturel déficitaire. La commune de Bordeaux gagne des habitants : le solde migratoire négatif y est compensé par l'excédent des naissances sur les décès.

De nouvelles dynamiques territoriales en dehors des grandes aires urbaines

En 44 ans, l'influence des grandes aires urbaines dans le maillage territorial s'est renforcée : en 2012, elles accueillent sept habitants sur dix contre six sur dix en 1968 *(figure 2)*. Ce phénomène est encore plus marqué dans les couronnes des grands pôles urbains. Cette concentration de population concerne surtout les aires de plus de 200 000 habitants : Bordeaux, Bayonne, Poitiers, Pau et La Rochelle *(figure 3)*, hormis Limoges dont le poids dans la population régionale est stable.

Toutefois, la croissance démographique n'est plus seulement le fait des grandes aires urbaines. Elle irrigue progressivement de nouveaux territoires. Entre 2007 et 2012, un quart de l'accroissement démographique s'observe en dehors des grandes aires urbaines *(figure 4)*. Ces dernières expliquaient la quasi-totalité du gain de population régional dans les années 1970 car les territoires hors influence des villes perdaient des habitants. Dès les années 1990, la contribution à la croissance des grandes aires se réduit : 87 % entre 1990 et 2007, puis 74 % entre 2007 et 2012. En effet, de nouvelles dynamiques territoriales émergent en dehors des aires urbaines. De plus, la croissance démographique ralentit dans certaines d'entre elles.

Les territoires du littoral expliquent en partie ce phénomène ; ils sont en effet doublement attractifs par le cadre de vie offert et leur proximité des grandes aires urbaines de la façade atlantique.

Leur dynamisme n'est pas nouveau mais il se renforce. L'aire urbaine bordelaise continue de s'étendre vers le littoral médocain, et la côte landaise, entre Soustons et Biscarrosse, gagne des habitants. Par ailleurs, ces nouvelles dynamiques territoriales traduisent l'extension des aires urbaines. Ainsi, les communes bordant les couronnes périurbaines sont de plus en plus nombreuses à gagner de la population : au nord de l'aire urbaine de Dax, au sud-est de celle de Bordeaux, et autour de celles de Royan, Rochefort et Saintes. Les grands axes structurants attirent de nouveaux habitants : l'A10 entre Saintes et Bordeaux, l'A62 entre Bordeaux et Agen, l'A63 au sud de Bordeaux. Ces territoires continuent de gagner de la population. Enfin, entre 2007 et 2012,

2 Grandes aires urbaines : deux tiers des habitants de la région

Population 2012 par type d'espace en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

Type d'espace	Population 2012	Répartition spatiale (%)	
		2012	1968
Grands pôles urbains	2 668 870	45,9	42,9
Couronnes des grands pôles urbains	1 164 259	20,0	15,2
Communes multipolarisées des grandes aires urbaines	223 104	3,8	3,9
Moyens pôles	172 397	3,0	3,3
Couronnes des moyens pôles	40 133	0,7	0,7
Petits pôles	409 384	7,0	7,9
Couronnes des petits pôles	32 831	0,6	0,6
Autres communes multipolarisées	489 355	8,4	10,2
Communes isolées hors influence des pôles	608 261	10,5	15,4
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	**5 808 594**	**100,0**	**100,0**

Note : une aire urbaine se compose du pôle urbain et de sa couronne.

Source : Insee, Recensements de la population

3 41 % de croissance démographique dans les grandes aires urbaines d'ALPC

Population et dynamique des 25 grandes aires urbaines de la région

Grande aire urbaine	Population au 1er janvier 2012	Taux de croissance annuel moyen 1968-2012 (en %)
Bordeaux	1 158 431	+ 1,0
Bayonne	288 359	+ 1,0
Limoges	282 971	+ 0,5
Poitiers	255 831	+ 1,0
Pau*	240 857	+ 0,8
La Rochelle*	207 211	+ 1,0
Angoulême	180 593	+ 0,5
Niort*	153 711	+ 0,7
Agen*	111 663	+ 0,7
Périgueux	102 417	+ 0,6
Brive-la-Gaillarde	101 435	+ 0,6
Bergerac	81 311	+ 0,5
Mont-de-Marsan*	70 010	+ 0,8
Châtellerault*	69 836	+ 0,3
Dax	64 529	+ 0,9
Arcachon-La Teste	63 286	+ 1,1
Saintes	62 263	+ 0,6
Villeneuve-sur-Lot	56 418	+ 0,4
Rochefort	55 836	+ 0,4
Royan	48 214	+ 0,9
Cognac	47 796	+ 0,1
Marmande	36 566	+ 0,6
Libourne	36 144	+ 0,3
Guéret	31 518	+ 0,1
Tulle	30 875	– 0,1
Total	**3 838 081**	**+ 0,8**

* : communes de l'aire urbaine dépassant la frontière régionale.

Source : Insee, Recensements de la population

4 Un quart de la croissance régionale en dehors des grandes aires urbaines entre 2007 et 2012

Contribution des territoires à la variation de population depuis 1968 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

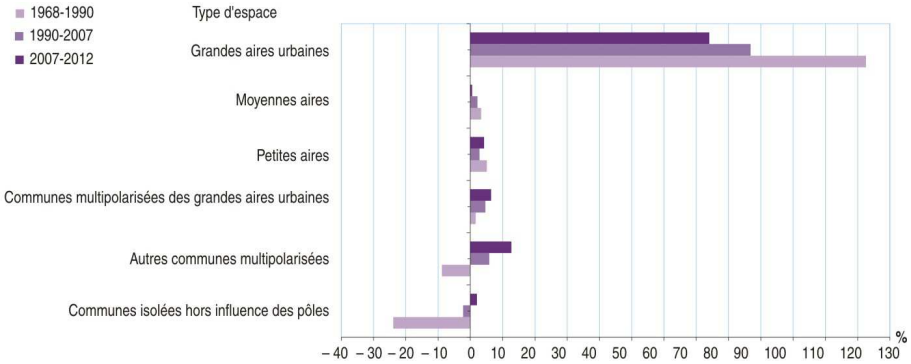

Lecture : sur la période 2007-2012, les communes multipolarisées des grandes aires expliquent 6 % de la croissance démographique régionale. Entre 1968 et 1990, elles en expliquaient 2 %.

Source : Insee, Recensements de la population

hors de l'influence des villes, de nombreuses communes rurales cessent de perdre des habitants, et ce dans tous les départements de la région.

Parallèlement, de nombreuses grandes aires urbaines sont en perte de vitesse sur la période récente, comparé à la période 1968-2007 *(figure 5)*. Sur la période 2007-2012, seules Marmande, Périgueux, Mont-de-Marsan, Bayonne, Bordeaux et Bergerac ont un rythme d'accroissement annuel moyen de population sensiblement plus élevé. D'autres aires maintiennent leur croissance démographique, mais pour beaucoup, la perte de vitesse est importante. Les aires de Pau et Châtellerault perdent 0,8 point de croissance annuelle moyenne, Brive-la-Gaillarde 0,5 point et Poitiers 0,4 point. Certains territoires perdent des habitants, comme l'aire de Châtellerault, dont la population commence à baisser sur la période récente. Les aires de Cognac, Guéret et Tulle sont également en décroissance démographique. Par ailleurs, de nombreuses communes rurales continuent de perdre des habitants dans le sud de la Vienne, la Haute-Vienne, la Creuse, la Corrèze et au sud des Pyrénées-Atlantiques *(figures 6 et 7)*.

5 Une dynamique démographique en baisse dans la plupart des grandes aires urbaines

Grandes aires urbaines de l'ALPC : dynamique démographique comparée 2007-2012 et 1968-2007

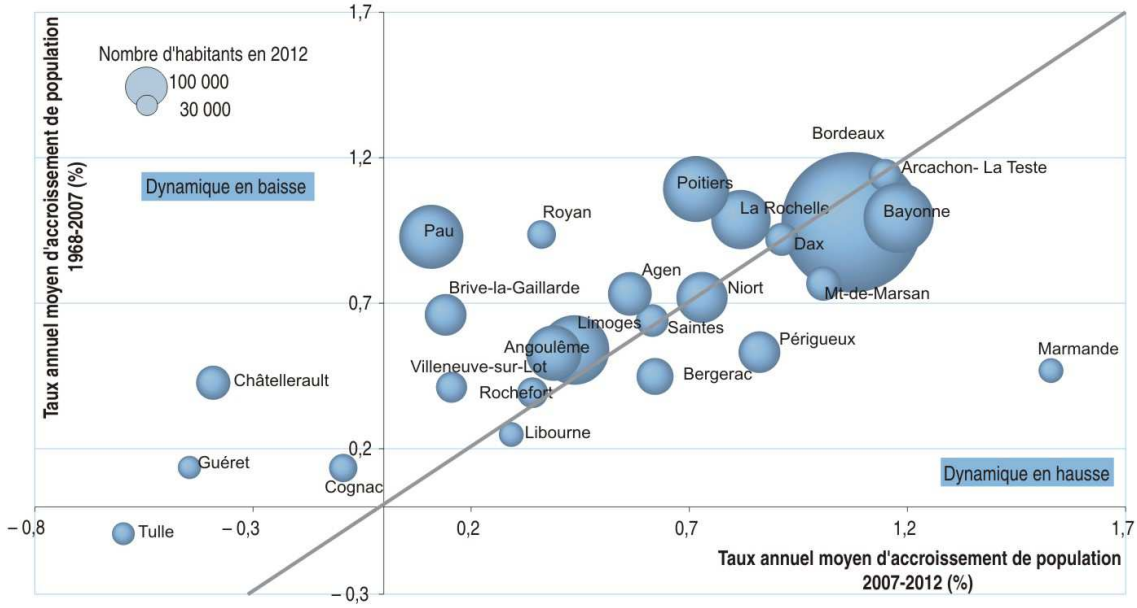

Note : y compris communes de l'aire urbaine dépassant la frontière régionale.
Lecture : Dans l'aire urbaine de Périgueux, la population progresse de 0,9 % par an en moyenne de 2007 à 2012, pour atteindre 102 400 habitants en 2012. Périgueux est située à droite de la ligne grise, ce qui signifie que sa dynamique démographique est en hausse ; en effet, l'augmentation était de 0,5 % par an sur la période 1968-2007.
Source : Insee, Recensements de la population

6-7 Une croissance démographique en dehors des aires urbaines

Évolution annuelle moyenne de la population par commune d'ALPC : 1990-2007 (à gauche) et 2007-2012 (à droite)

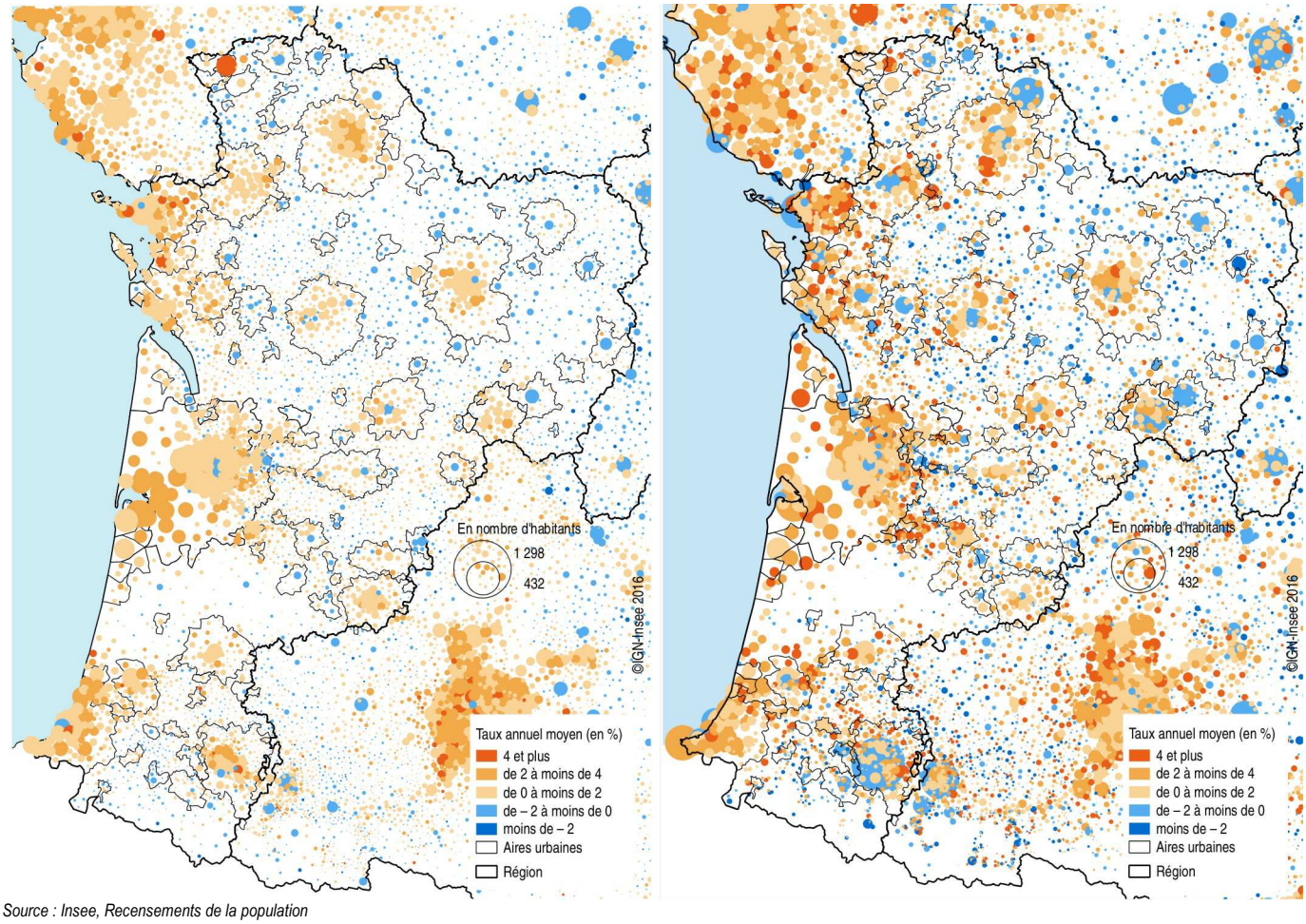

Source : Insee, Recensements de la population

En couronne périurbaine, une accélération de la croissance démographique

Entre 2007 et 2012, l'accroissement démographique s'accélère en couronne et ralentit dans les pôles urbains. Il atteint + 1,5 % en moyenne dans les couronnes des grandes aires en ALPC, ce qui correspond au rythme de croissance des années 1970 lors du mouvement de périurbanisation. De façon continue depuis 1975, l'accroissement démographique constaté en couronne périurbaine dépasse celui des pôles. Dans les années 1970, il atteint 1,4 % annuel, puis ralentit progressivement dans les années 1980, pour remonter à ce niveau sur les années récentes. De la même façon, la périurbanisation se poursuit autour des pôles moyens et s'accélère sur la période 2007-2012 *(figure 8)*.

Dans la plupart des grandes aires urbaines, la couronne périurbaine gagne en attractivité entre 2007 et 2012 *(figure 9)*. Ce regain démographique de la périphérie est particulièrement important à Brive-la-Gaillarde, Marmande, Villeneuve-sur-Lot, Pau et Limoges. Dans ces couronnes périurbaines, la vitesse d'accroissement fait plus que doubler par rapport à la période 1968-2007. Ces périphéries s'étaient peu densifiées sur les périodes passées, leurs taux annuels d'accroissement démographique ne dépassant pas 1 % (sauf à Pau). Autour des pôles urbains de Bordeaux, Bayonne et La Rochelle, la croissance s'intensifie en couronne également, avoisinant un rythme annuel moyen de 2 %. Après un fort mouvement de périurbanisation dans les années 1970, la densification ralentit en couronne de ces pôles dans les années 1980 et 1990 pour retrouver une forte attractivité sur la période récente. En périphérie de Dax et Mont-de-Marsan, l'attractivité augmente également mais de façon plus progressive et avec une moindre intensité : respectivement + 1,2 % et + 1,3 % annuel entre 2007 et 2012. Néanmoins, certaines couronnes périurbaines ne connaissent pas de regain démographique. C'est le cas par exemple pour Tulle, Guéret, Royan, Cognac et Châtellerault. Cependant, la périphérie de Royan maintient un très bon niveau d'attractivité : + 1,5 % entre 2007 et 2012. Sur cette période, la couronne urbaine de Libourne commence à perdre des habitants.

8 Les pôles de plus de 5 000 emplois en perte de vitesse

Évolution de la population par type d'espace depuis 1968 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

Unité : %

Type d'espace	Taux de croissance annuel moyen			
	1968-2012	1968-1990	1990-2007	2007-2012
Grands pôles urbains	**+ 0,6**	+ 0,7	+ 0,6	+ 0,4
Couronnes des grands pôles urbains	**+ 1,1**	+ 1,1	+ 1,1	+ 1,5
Communes multipolarisées des grandes aires urbaines	**+ 0,5**	+ 0,2	+ 0,7	+ 1,1
Moyens pôles	**+ 0,3**	+ 0,3	+ 0,3	– 0,1
Couronnes des moyens pôles	**+ 0,6**	+ 0,5	+ 0,6	+ 0,8
Petits pôles	**+ 0,2**	+ 0,2	+ 0,2	+ 0,3
Couronnes des petits pôles	**+ 0,3**	+ 0,3	+ 0,3	+ 0,6
Autres communes multipolarisées	**+ 0,1**	– 0,4	+ 0,4	+ 1,0
Communes isolées hors influence des pôles	**– 0,4**	– 0,7	– 0,1	+ 0,1
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	**+ 0,5**	**+ 0,4**	**+ 0,6**	**+ 0,6**

Note : une aire urbaine se compose du pôle urbain et de sa couronne.
Source : Insee, Recensements de la population

9 Des couronnes plus attractives que leurs pôles urbains dans les grandes aires urbaines d'ALPC

Grandes aires urbaines : dynamique démographique différenciée entre le pôle urbain et sa couronne

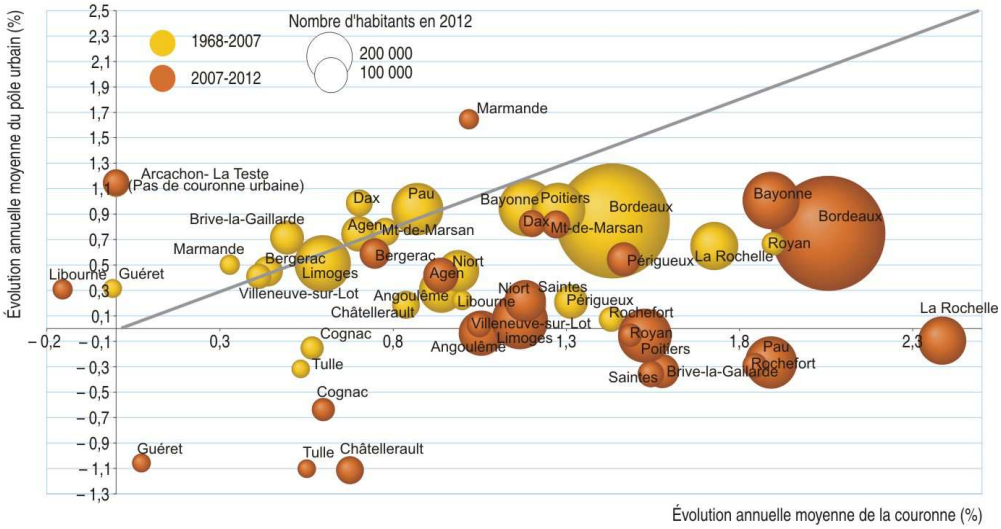

Note : y compris communes de l'aire urbaine dépassant la frontière régionale.
Lecture : 1,16 million de personnes résident dans l'aire urbaine de Bordeaux en 2012. De 2007 à 2012 (cercle orange), la population y progresse de 2,1 % par an en moyenne dans la couronne (axe des abscisses) et de 0,7 % dans le pôle. Sur la période 1968-2007 (cercle jaune), la progression était respectivement de 1,4 % et 0,8 % par an. Les deux cercles représentant Bordeaux sont situés à droite de la ligne grise, ce qui illustre que la population s'accroît relativement plus vite dans la couronne que dans le pôle, sur les deux périodes.
Source : Insee, Recensements de la population

Le solde migratoire est le principal facteur de croissance démographique dans les couronnes des grandes aires, et ce depuis les années 1970. Entre 2007 et 2012, il représente la moitié de la variation de population des grandes aires urbaines de la région (+ 133 900 habitants) et il progresse par rapport aux périodes précédentes *(figure 10)*. Les couronnes périurbaines sont le principal bénéficiaire des départs des villes-centres, ce qui participe à leur gain de population *(encadré 1)*. L'attrait des ménages pour les couronnes périurbaines s'explique notamment par le niveau des prix de l'immobilier, qui est plus élevé dans les pôles. L'installation en couronne permet d'accéder au logement souhaité (surface plus importante, terrain, proximité de la nature…) à un coût relativement moins élevé. Cette croissance dans les couronnes s'accompagne du développement d'infrastructures (routes, réseau de transports en commun, accès au haut débit qui s'améliore…) et de créations d'équipements dans les communes qui se développent.

10 Flux migratoires et excédent des naissances favorables à la dynamique démographique des couronnes périurbaines

Décomposition de la dynamique démographique dans les grandes aires urbaines de l'ALPC

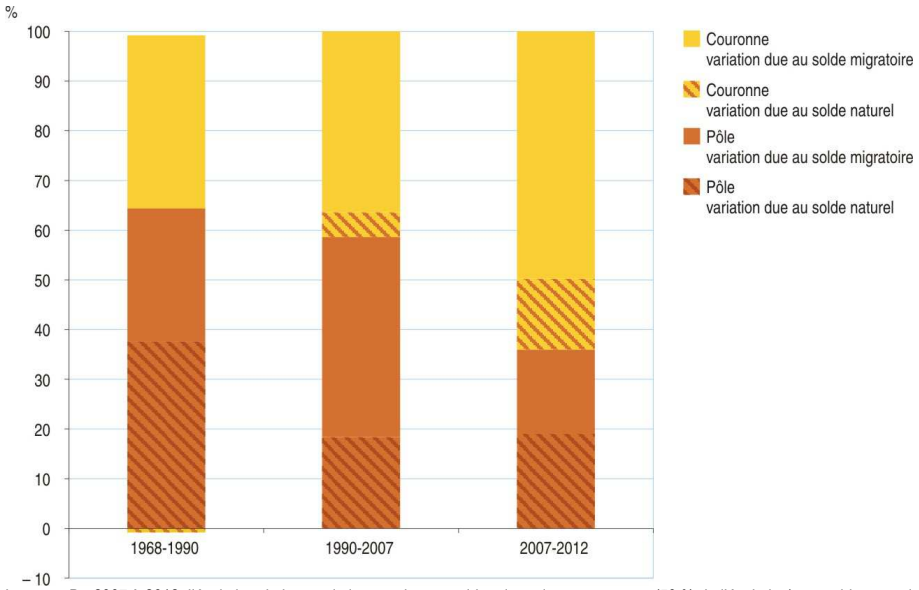

Lecture : De 2007 à 2012, l'évolution de la population est due au solde migratoire en couronne (50 % de l'évolution), au solde naturel en couronne (14 %), au solde migratoire dans le pôle (17 %) et au solde naturel dans le pôle (19 %).
Source : Insee, Recensements de la population

Plus de 60 % des migrations résidentielles se font à destination des grandes aires urbaines

En 2013, un habitant sur dix de l'ALPC avait changé de commune de résidence au cours de l'année précédente. Plus de 60 % de ces échanges sont à destination des grandes aires urbaines de l'ALPC.

Ces migrations résidentielles relèvent de deux schémas de fonctionnement : les migrations internes à l'aire urbaine et celles vis-à-vis de l'extérieur *(figure 11)*.

À l'intérieur des vingt-cinq grandes aires urbaines de l'ALPC tout d'abord, les choix résidentiels sont quasi identiques : un étalement résidentiel de la ville-centre vers la banlieue et de la banlieue vers la couronne.

Ensuite, les échanges avec l'extérieur se font en majorité avec le reste de la France métropolitaine. Le pôle urbain en est le premier bénéficiaire : dans les vingt-cinq grands pôles urbains, plus de la moitié du solde migratoire provient de l'apport de la France métropolitaine (plus de 90 % pour les pôles urbains de Niort, Royan, Mont-de-Marsan et La Rochelle). Les échanges entre les grands pôles urbains et le reste de l'ALPC se font davantage au bénéfice de ce dernier : pour deux tiers des grands pôles urbains, les départs vers le reste de la région excèdent les arrivées, notamment à proximité immédiate des aires. Pour les autres, le reste de l'ALPC contribue de façon moins marquée au solde migratoire, excepté pour les pôles urbains de Poitiers et Angoulême.

Les couronnes périurbaines sont également attractives. Dans deux aires urbaines sur trois, le solde migratoire est majoritairement lié aux arrivants du pôle urbain, et dans une sur trois aux arrivants du reste de la France métropolitaine. L'étalement résidentiel vers le reste de l'ALPC se poursuit aussi pour 16 couronnes périurbaines.

11 Des migrations résidentielles plus importantes en provenance du reste de la France métropolitaine

Schéma de fonctionnement des migrations résidentielles en ALPC : l'exemple de l'aire urbaine de Bordeaux

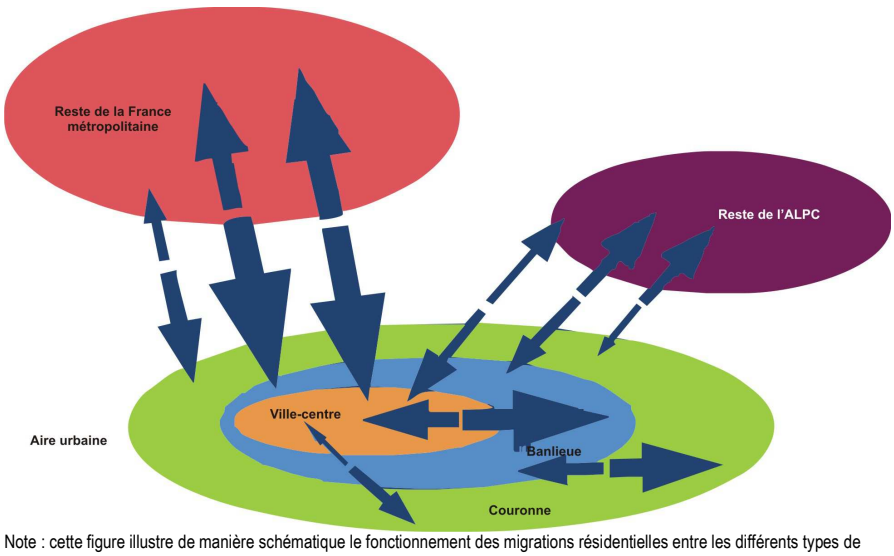

Note : cette figure illustre de manière schématique le fonctionnement des migrations résidentielles entre les différents types de territoire. Les flèches reflètent l'importance relative des flux pour l'aire urbaine de Bordeaux, sans être strictement proportionnelles aux flux.
Source : Insee, Recensement de la population 2013

En outre, le solde naturel contribue toujours peu à la croissance démographique des couronnes, à hauteur de 22 % entre 2007 et 2012, même si l'excédent des naissances sur les décès y est en progression.

Dans le même temps, la dynamique des pôles urbains s'essouffle. Entre 2007 et 2012, seuls ceux de Périgueux et Marmande gagnent en attractivité. Dans de nombreux cas, la dynamique démographique y est stable ou en baisse.

Sur la période récente, davantage de pôles urbains perdent des habitants. Entre 1968 et 2007, Tulle et Cognac étaient les seuls. Entre 2007 et 2012, ils sont au nombre de douze :

- Angoulême, Brive-la-Gaillarde, Châtellerault, Cognac, Guéret, La Rochelle, Pau, Poitiers, Rochefort, Royan, Saintes et Tulle.

Les deux tiers de la croissance des aires urbaines en périphérie des pôles

Les grands pôles concentrent en moyenne 70 % de la population des grandes aires urbaines, mais ils n'expliquent plus que 36 % de leur croissance entre 2007 et 2012 (62 % sur la période 1968-2007). Désormais, le rôle des couronnes dans la croissance urbaine est prédominant. Sans une dynamique équilibrée entre le pôle urbain et sa couronne, la croissance démographique est le plus souvent modérée.

En région ALPC, lorsque le pôle urbain est attractif, le rythme de croissance de l'aire urbaine est souvent supérieur à 0,5 % *(figure 12)*. Entre 2007 et 2012, dans les aires de Marmande, Bayonne, Bordeaux et Mont-de-Marsan, la dynamique équilibrée entre le pôle et sa couronne périurbaine se traduit même par une croissance de la population supérieure à + 1 % annuel. Sur les aires de Bergerac, Dax, Agen et Périgueux, la croissance démographique est également élevée avec un rythme annuel compris entre + 0,5 % et + 1 %. Dans toutes ces aires urbaines, le pôle urbain contribue à plus de 40 % à la croissance de l'aire urbaine. Sans cette dynamique du cœur urbain, on constate une dynamique globale de l'aire urbaine modérée voire négative. D'une part, la densité d'habitat se trouve dans les pôles, d'autre part, la croissance des couronnes périurbaines s'explique en partie par les arrivées en provenance des pôles. Pour autant, certaines aires urbaines maintiennent une bonne croissance démographique malgré un pôle urbain stable ou en recul : Poitiers, La Rochelle et Saintes. Pour ces derniers, la croissance en couronne périurbaine est élevée (supérieure à + 1,5 % annuel) et porte seule la croissance urbaine. Cependant, sur les aires urbaines de Poitiers et La Rochelle la croissance ralentit sur la période récente (respectivement – 0,3 point et – 0,2 point en évolution annuelle).

12 Des situations très contrastées entre les grandes aires urbaines de la région

Contribution du pôle urbain et de la couronne dans la croissance démographique des grandes aires urbaines entre 2007 et 2012 en ALPC

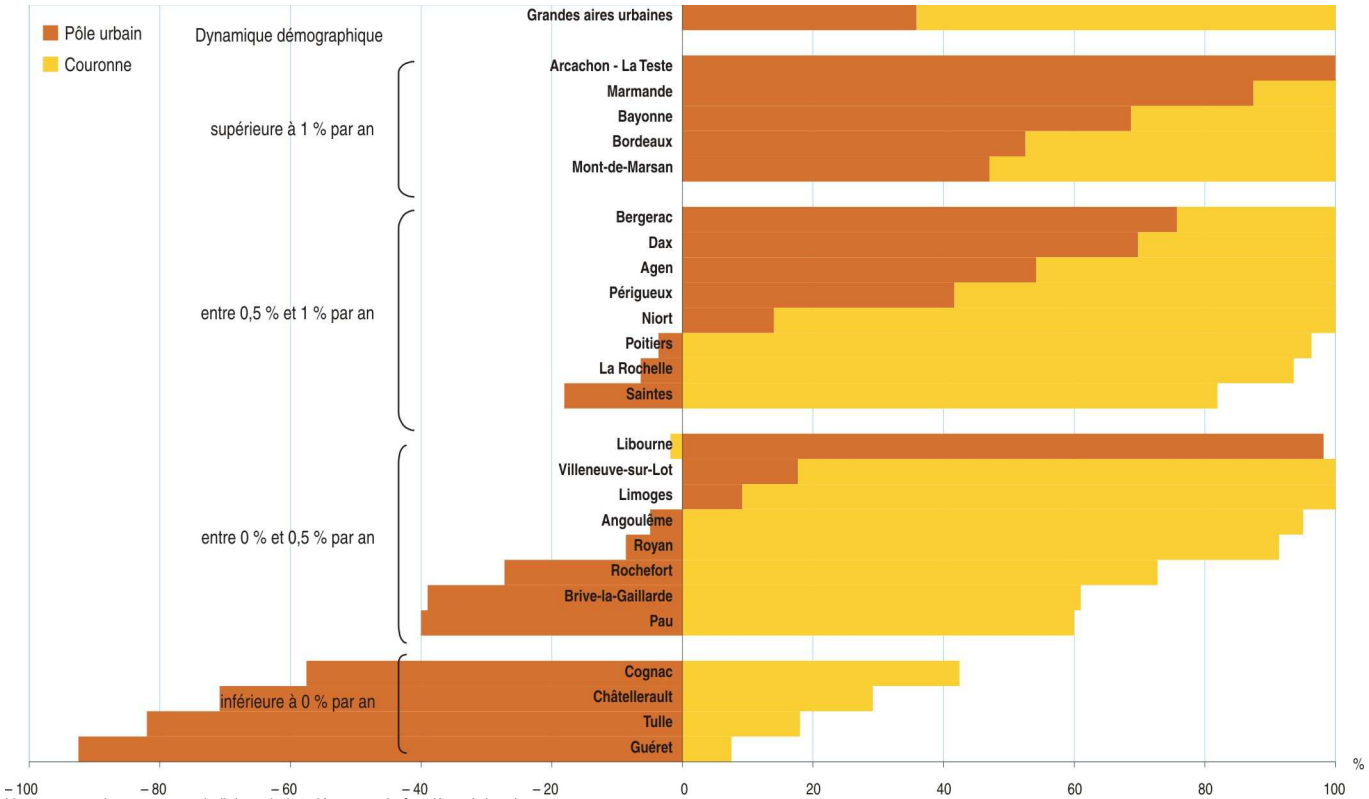

Note : y compris communes de l'aire urbaine dépassant la frontière régionale.
Lecture : Dans l'aire urbaine de Bergerac, l'accroissement démographique est compris entre 0,5 % et 1 % par an de 2007 à 2012. Cette évolution se décompose entre le pôle urbain (qui explique 76 % de l'augmentation) et la couronne (24 %).
Source : Insee, Recensements de la population

Des pôles urbains toujours structurants pour l'emploi et une dynamique d'emploi en périphérie des grandes aires urbaines confirmée

Le gain de population est le plus marqué dans les couronnes périurbaines, tandis que l'emploi reste concentré dans les grands pôles. En trente ans, ceux-ci renforcent leur caractère structurant : en 2012, 60 % de l'emploi régional y est localisé, contre 54 % en 1982. La croissance de l'emploi se localise surtout en banlieue (+ 77 %), peu en villes-centres (+ 16,5 %). Pour autant, de nombreux habitants choisissent de s'éloigner de leur lieu de travail pour résider en périphérie urbaine. Ainsi, la croissance de l'emploi dans les grands pôles urbains est de 36 % depuis 1982, mais la population n'augmente que de 18 % *(figure 13)*.

Dès les années 1990, une dynamique d'emploi démarre dans la couronne périurbaine ; le rythme annuel moyen entre 1990 et 2007 (+ 1,2 %) rattrape celui du pôle (+ 1,3 %). Les activités au service des populations résidentes s'y sont fortement développées, expliquant souvent la totalité du gain d'emploi. Quelques aires urbaines font exception avec une légère progression des emplois de la sphère productive entre 1990 et 2012 : Bayonne, Bordeaux, Rochefort, Niort et Royan. Généralement, l'emploi productif progresse dans les banlieues tandis qu'il baisse en couronne et dans les villes-centres. En 2012, 63 % de l'emploi des couronnes périurbaines concerne les activités présentielles. Entre 2007 et 2012, la dynamique d'emploi est en perte de vitesse dans la plupart des territoires (– 0,9 point annuel dans les grands pôles par rapport à 1990-2007), mais la croissance d'emploi se maintient dans les couronnes périurbaines.

13 L'emploi progresse deux fois plus vite que la population dans les grands pôles

Évolution de l'emploi et de la population depuis 1982 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

Unité : %

Type d'espace	Évolution annuelle moyenne 1982-2012		Évolution annuelle moyenne de l'emploi		
	Emploi	Population	1982-1990	1990-2007	2007-2012
Grands pôles urbains	+ 1,0	+ 0,6	+ 0,8	+ 1,3	+ 0,4
Couronnes des grands pôles urbains	+ 0,8	+ 1,2	– 0,2	+ 1,2	+ 1,1
Communes multipolarisées des grandes aires urbaines	+ 0,1	+ 0,7	– 0,4	+ 0,3	+ 0,4
Moyens pôles	+ 0,6	+ 0,1	+ 0,2	+ 1,1	– 0,4
Couronnes des moyens pôles	+ 0,1	+ 0,7	– 0,7	+ 0,3	+ 0,9
Petits pôles	+ 0,4	+ 0,1	– 0,0	+ 0,8	– 0,1
Couronnes des petits pôles	– 0,5	+ 0,5	– 1,0	– 0,0	– 1,1
Autres communes multipolarisées	– 0,3	+ 0,4	– 1,4	– 0,0	+ 0,7
Communes isolées hors influence des pôles	– 0,4	– 0,2	– 1,4	+ 0,1	– 0,1
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	**+ 0,7**	**+ 0,5**	**+ 0,2**	**+ 1,0**	**+ 0,4**

Source: Insee, Recensements de la population, exploitation complémentaire au lieu de travail

L'extension territoriale et la densification dans la croissance démographique

L'évolution de population des aires urbaines peut être décomposée selon les effets d'extension territoriale et de densification, deux formes d'accroissement de l'emprise territoriale de la ville :

- L'effet densification apparaît lorsque les territoires déjà sous influence urbaine gagnent en population. Il est mesuré par l'accroissement de population à périmètre constant (celui de 2010).
- L'effet d'extension territoriale est lié au fait que des actifs viennent travailler de plus loin dans les pôles urbains. Il est mesuré par la différence de population en 1999 entre l'ancien et le nouveau zonage.

En ALPC, la population des grandes aires augmente de 690 000 habitants entre 1999 et 2012 : 61 % par densification et 39 % par extension territoriale. La densification se traduit par l'élévation d'immeubles, la construction dans les « dents creuses » du tissu urbain, la réhabilitation de friches (industrielles ou ferroviaires), et en couronne périurbaine par l'urbanisation et le morcellement de parcelles. Les opérations de densification réduisent la consommation d'espace et limitent les risques d'allongement des déplacements ou de nuisances environnementales. Les aires de Rochefort, Arcachon et Royan, en bordure littorale, s'accroissent principalement par densification *(figure 14)* : celle-ci explique la totalité de la croissance urbaine sur Rochefort et Arcachon, 76 % sur Royan. Le facteur densification est également prédominant sur Pau et Périgueux où 85 % de l'accroissement démographique de l'aire en résulte. Les aires d'influence de Pau et Périgueux se sont fortement étendues, mais plutôt entre 1968 et 1999.

Souvent, l'extension territoriale se combine à la densification et joue un rôle dans la croissance urbaine. Elle génère ainsi entre 35 % et 50 % de la croissance démographique dans la moitié des aires urbaines. L'aire bordelaise gagne ainsi 250 000 habitants entre 1999 et 2012, dont 95 500 habitants par extension de sa couronne périurbaine (38 %).

Dans certaines aires, l'extension territoriale prédomine dans la croissance urbaine. Par exemple, le gain de population à Villeneuve-sur-Lot et, dans une moindre mesure, Angoulême provient majoritairement de l'entrée de nouvelles communes dans leur aire d'influence (respectivement 72 % et 57 % expliqué par l'effet extension territoriale).

Sur une plus longue période (1968-2010), la surface des grandes aires urbaines a progressé, surtout entre 1968 et 1990 *(figure 15)*.

15 Une progression de la surface des grandes aires urbaines plus marquée entre 1968 et 1990

Évolution de l'aire d'influence des villes en ALPC entre 1968 et 2010

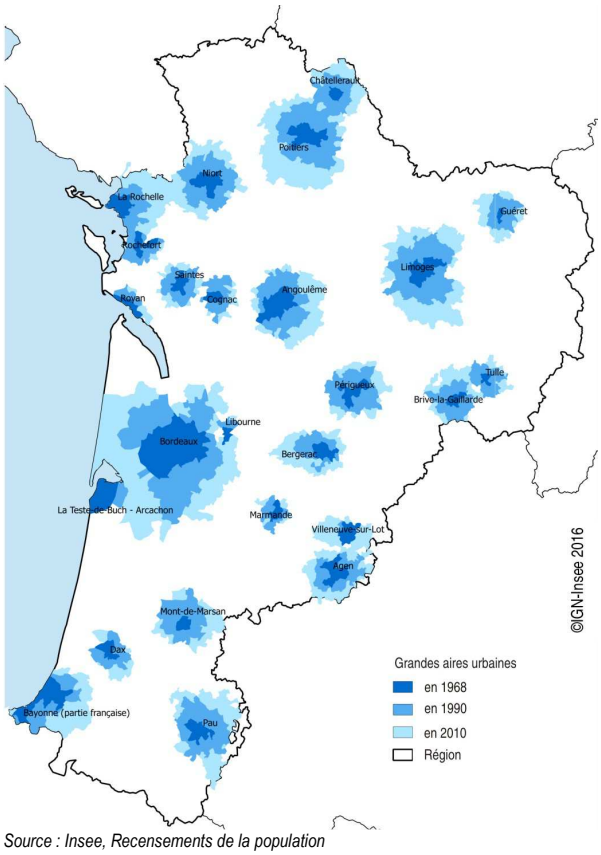

Source : Insee, Recensements de la population

14 Un effet de densification majoritaire pour l'aire urbaine de Bordeaux entre 1999 et 2012

Décomposition de l'évolution des grandes aires urbaines entre densification et extension territoriale en ALPC

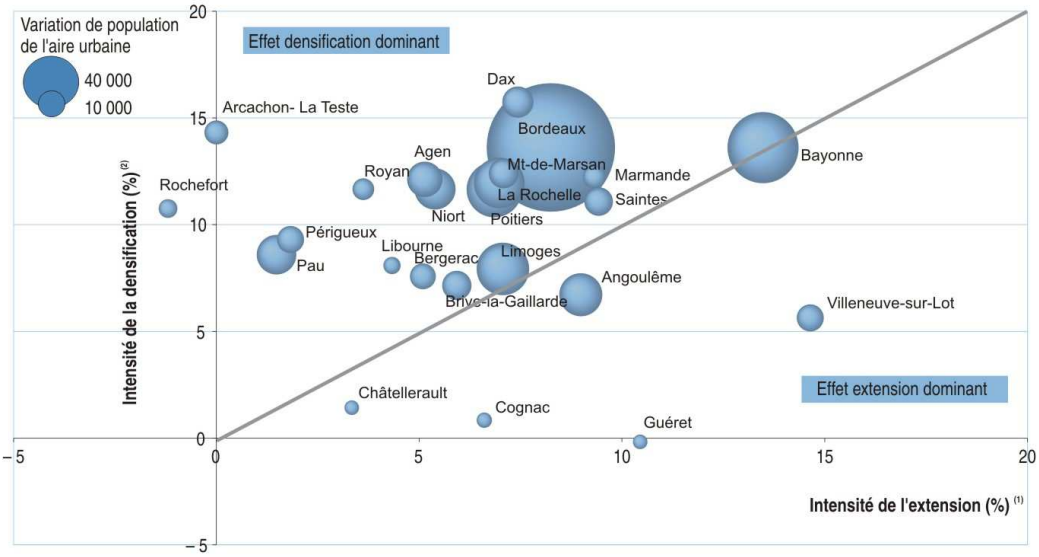

(1) : population 1999 dans les nouvelles communes rattachées à l'aire en 2010 / population 2012 de l'aire urbaine x 100
(2) : population 2012 (contour 2010) – population 1999 (contour 2010) / population 2012 de l'aire urbaine x 100
Note : l'aire urbaine de Tulle n'apparaît pas ; l'indicateur ne peut pas être calculé pour cette aire dont la population baisse entre 1999 et 2012.
Lecture : 15 % de la population 2012 de l'aire de Villeneuve-sur-Lot est issue de son extension territoriale et 6 % de sa densification depuis 1999.
Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2012

Effets de l'attractivité démographique

L'artificialisation des sols progresse, en particulier dans les couronnes des aires urbaines. Le prix du foncier est plus élevé sur le littoral et dans les grandes aires. Les trajets domicile-travail sont plus longs en périphérie des grandes aires. Ils s'allongent notamment pour les habitants des petites et moyennes aires.

Céline Galinier, Hervé Huart, Insee

La croissance démographique et le développement économique ont des effets sur le territoire : l'artificialisation des sols, qui engendre la perte de terres agricoles et la destruction d'habitats naturels, se développe et se concentre dans les grandes aires urbaines. Les prix de l'immobilier, quant à eux, sont plus importants dans les centres urbains et sur le littoral.

L'artificialisation des sols progresse, en particulier dans les couronnes des aires urbaines

En 2012, les surfaces agricoles, les forêts et les milieux semi-naturels recouvrent 95 % de la surface totale de l'ALPC.

L'espace disponible se situant surtout en dehors des pôles urbains, la croissance de la surface artificialisée est la plus élevée dans les autres communes multipolarisées et en couronne des grandes aires urbaines : + 9,2 % et + 8,0 % entre 2006 et 2012. Dans les couronnes des aires urbaines de Marmande, Dax, Agen ou Angoulême, la surface artificialisée s'est accrue de plus de 10 % sur la période. En 2012, en ALPC, la part de surface artificialisée n'est que de 4,2 % *(figure 16)*, mais cette surface progresse de 5,4 % depuis 2006, un rythme de croissance plus rapide qu'en province.

La surface artificialisée se concentre dans les principales aires urbaines (61 % de la surface artificialisée totale). Le degré d'artificialisation varie cependant d'une aire urbaine à une autre *(figure 17)*. De ce fait, les aires urbaines du littoral, telles que La Teste-de-Buch-Arcachon, Royan ou Bayonne présentent plus de 12 % de surface artificialisée alors que celles de Tulle ou Guéret en présentent moins de 4 %. Au sein de ces principales aires urbaines, le pôle urbain est la zone où l'artificialisation est la plus importante. Les pôles urbains de Mont-de-Marsan, La Rochelle, Limoges, Cognac ou Poitiers par exemple concentrent entre 40 % et 60 % de la surface artificialisée de l'aire urbaine, alors même qu'ils couvrent moins de 15 % de la surface totale de l'aire.

16 L'artificialisation des sols gagne du terrain : + 5,4 % en 6 ans en ALPC

Artificialisation des sols par type d'espace

Unité : %

Type d'espace	Surface artificialisée		Répartition par type d'espace	
	Taux de croissance 2006-2012	Part en 2012	Surface artificialisée en 2012	Surface totale en 2012
Grands pôles urbains	+ 3,2	24,5	39,9	6,8
Couronnes des grands pôles urbains	+ 8,0	3,6	21,2	24,8
Communes multipolarisées des grandes aires urbaines	+ 6,6	3,0	3,5	5,0
Moyens pôles	+ 3,8	12,8	3,5	1,1
Couronnes des moyens pôles	+ 3,5	2,0	0,7	1,4
Petits pôles	+ 4,1	9,1	9,9	4,5
Couronnes des petits pôles	+ 3,8	1,4	0,6	1,7
Autres communes multipolarisées	+ 9,2	1,6	8,0	20,6
Communes isolées hors influence des pôles	+ 7,3	1,6	12,7	34,1
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	**+ 5,4**	**4,2**	**100,0**	**100,0**
Province	**+ 3,3**	**5,2**		

Source : SOeS, Corine Land Cover 2006 et 2012

17 Plus de 60 % de surface artificialisée pour Bordeaux et sa banlieue

Part de surface artificialisée par commune en ALPC en 2012

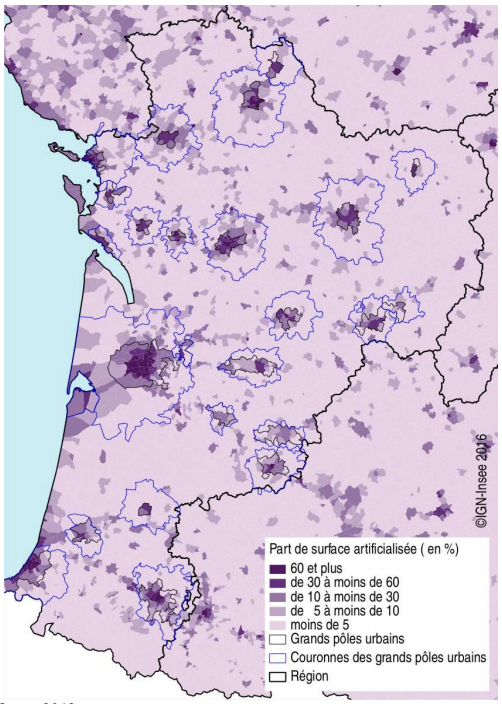

Source : SOeS, Corine Land Cover 2012

Un immobilier plus cher dans les aires urbaines et sur le littoral

Cette concentration de surface artificialisée dans les aires urbaines s'accompagne d'un prix de l'immobilier plus élevé. Sur l'ensemble de la région ALPC, le prix moyen au m² de l'achat d'une maison s'élève à 1 723 €. L'écart de prix selon le territoire est cependant très important : de 1 187 € en couronne des petits pôles à 2 127 € dans les grands pôles urbains.

Les aires urbaines situées sur le littoral sont celles où le prix moyen au m² est le plus élevé *(figure 18)* : en tête, celles de La Flotte et l'Ars-en-Ré affichent un prix moyen supérieur à 3 900 € le m². Bordeaux, avec un prix moyen au m² de 2 423 €, est la première grande aire urbaine hors littoral, suivie par celles de Pau et de Dax (respectivement 1 907 € et 1 770 € le m² en moyenne). Dans les grandes aires urbaines de l'ALPC, le prix baisse en s'éloignant du pôle ; cet effet se poursuit au-delà de la limite périurbaine, notamment dans le nord de l'ALPC. Quatre aires font néanmoins exception : les couronnes périurbaines des aires de Villeneuve-sur-Lot, Tulle, Rochefort et Bergerac ont un prix moyen au m² légèrement supérieur à celui du pôle urbain. La proximité avec le littoral, la qualité et les choix de vie favorisent l'inflation du prix de l'immobilier dans les communes de ces couronnes. En dehors des couronnes de ces quatre aires urbaines, seules les zones touristiques du littoral, de la Dordogne (autour de Sarlat-la-Canéda) et des Pyrénées-Atlantiques (à proximité de la station de Gourette) affichent un prix au m² équivalent à celui des grandes aires urbaines.

Cette attractivité des aires urbaines, facteur de hausse des prix immobiliers et de concentration de zones artificialisées, engendre un éloignement progressif de la population. Ce dernier se traduit en périphérie par la présence de populations aux revenus plus faibles que dans les pôles ; la part des familles y est également plus élevée. Enfin les déplacements domicile-travail s'allongent.

18 Plus de 3 500 € le m² pour une maison sur l'île de Ré

Prix moyen par m² d'une maison par commune en ALPC entre 2010 et 2014 (en euros)

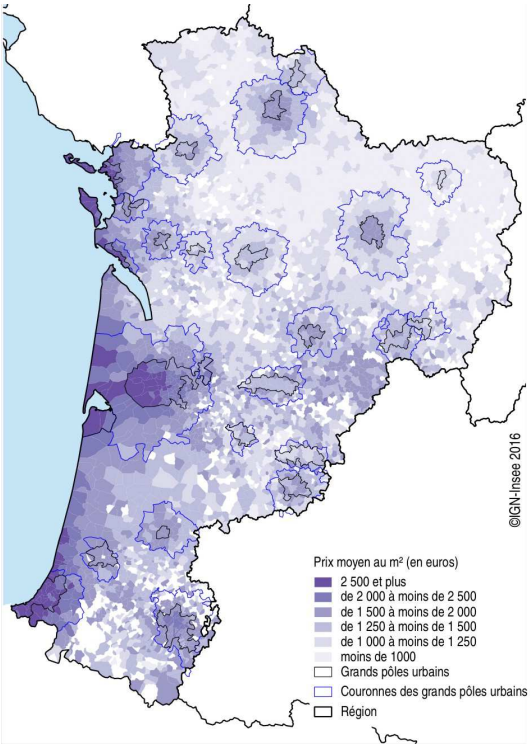

Source : DGFiP, DVF 2010-2014 (téléchargement de janvier 2016), Observatoire NAFU (des espaces naturels, agricoles, forestiers et urbains)

Des revenus plus faibles hors des aires urbaines, sauf sur le littoral

En 2012, en ALPC, la moitié de la population a un niveau de vie inférieur à 19 360 €, l'autre moitié un niveau de vie supérieur à ce seuil *(figure 19)*. Seuls les habitants des grands pôles et de leurs couronnes ont un niveau de vie médian plus élevé (20 055 € et 20 106 €). Au sein des grands pôles, les disparités de revenus sont cependant fortes.

19 Un niveau de vie plus important dans les grands aires urbaines

Revenu disponible par unité de consommation (ou niveau de vie) en ALPC

Type d'espace	Répartition de la population des ménages fiscaux ordinaires (%)	1er décile (D1) (€)	Niveau de vie médian (€)	9e décile (D9) (€)	Rapport interdécile (D9/D1)	Taux de pauvreté à 60 % (en %)
Grands pôles urbains	45	10 745	20 055	37 203	3,5	13,3
Couronnes des grands pôles urbains	21	11 974	20 106	33 509	2,8	9,7
Communes multipolarisées des grandes aires urbaines	4	10 825	18 698	31 862	2,9	13,5
Moyens pôles	3	10 787	18 724	33 245	3,1	13,7
Couronnes des moyens pôles	1	11 519	19 025	31 289	2,7	11,3
Petits pôles	7	10 402	18 268	32 273	3,1	15,3
Couronnes des petits pôles	1	10 921	18 608	31 426	2,9	13,3
Autres communes multipolarisées	9	10 568	18 237	31 023	2,9	14,6
Communes isolées hors influence des pôles	10	9 750	17 429	30 526	3,1	18,3
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	**100**	**10 819**	**19 360**	**34 620**	**3,2**	**13,3**

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

En effet, le coût de la vie est important, notamment en matière d'immobilier, mais les logements sociaux sont également nombreux. La population de la ville-centre a souvent un revenu disponible médian plus faible que celui des habitants de la banlieue *(figure 20)*. Dans les couronnes, les disparités sont moins marquées ; les communes limitrophes au pôle urbain ont néanmoins un revenu disponible plus important que celles en limite de l'aire. Dans les moyens et petits pôles, le constat est le même, même si le niveau de vie médian est moins important que dans les grandes aires urbaines. Le reste du territoire présente le même maillage : plus l'on s'éloigne des aires, plus le revenu disponible diminue, à l'exception notable des communes situées sur le littoral.

Dans la région, les 10 % de personnes les moins aisées ont un niveau de vie inférieur à 10 819 €, soit un montant 3,2 fois moins élevé que le revenu plancher des 10 % de personnes les plus aisées. Ces disparités sont encore plus marquées dans les grands pôles (3,5) mais plus faibles dans les couronnes.

Davantage de couples avec enfant(s) en couronne des grandes aires urbaines

Croissance démographique et prix de l'immobilier influent sur le choix de résidence des familles. Près de 2,64 millions de ménages résident en ALPC en 2012. Parmi eux, 855 500 sont des familles avec enfant(s), dont un quart sont des familles monoparentales.

À proximité des principaux services liés à l'enfance, les familles s'installent quasi uniquement dans les aires urbaines : en ALPC, elles sont 90 % à y vivre. Alors que les familles monoparentales s'installent plus dans le pôle urbain, les couples avec enfant résident davantage en périphérie *(figure 21)*. Ainsi, plus on s'éloigne de la ville-centre, plus la part de couples avec enfant(s) est importante. Parmi les grandes aires urbaines de l'ALPC, l'aire de Bordeaux détient la part de couples avec enfant la plus importante (43 % contre 38 % dans les autres grandes aires urbaines). À l'inverse, la part des couples sans enfant est plus élevée dans l'aire urbaine de Royan que dans les autres grandes aires (62 % contre 46 %) : en effet, 39 % des ménages de l'aire urbaine de Royan ont plus de 65 ans.

20 Un niveau de vie plus élevé sur le littoral

Revenu disponible médian en 2012 par unité de consommation

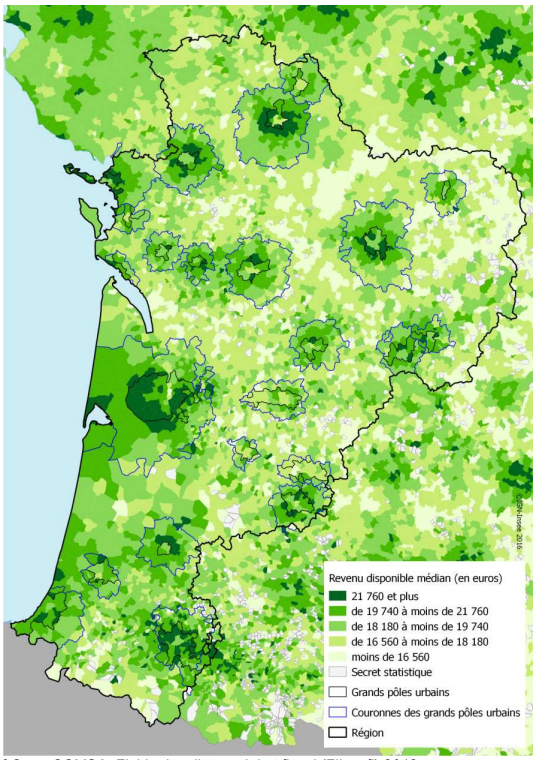

Source : Insee, DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

21 Les couples avec enfant(s) dans les villes-centres en ALPC : moins d'un ménage sur cinq

Part de ménages dont la famille principale est un couple avec enfant(s) en 2012

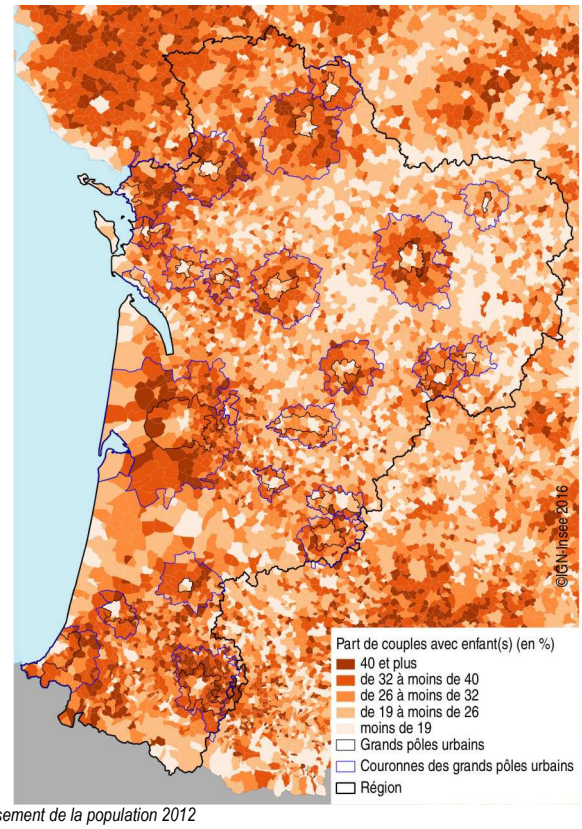

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Des distances domicile-travail plus longues pour les habitants en périphérie des aires urbaines

La population progresse plus vite dans les couronnes des aires urbaines tandis que l'emploi reste concentré dans leurs pôles. Dès lors, les déplacements domicile-travail se font plus importants.

En 2012, en moyenne, 7 habitants sur 10 d'un pôle vivent et travaillent dans le pôle. À l'inverse, seulement 3 habitants sur 10 des couronnes de l'ensemble des aires vivent et travaillent dans ces couronnes *(figure 22)*.

La concentration de l'emploi dans les pôles entraîne des déplacements. Dans les grandes aires urbaines, plus on s'éloigne du pôle, plus la distance domicile-travail augmente : ce sont les habitants des communes multipolarisées des grands pôles qui effectuent le plus long trajet (la moitié des habitants parcourent plus de 18 kilomètres), devant les habitants des couronnes des grands pôles (16 km).

Ainsi, les habitants de communes à l'extrême sud de l'aire urbaine de Bordeaux, de même que ceux de quelques communes autour de l'aire urbaine de Limoges, ont les déplacements domicile-travail les plus importants (médiane comprise entre 60 km et 75 km) *(figure 23)*.

L'éloignement entre les lieux de résidence et de travail s'explique également par le grand nombre de couples dont les deux personnes travaillent et dont les emplois sont distants de plus de 30 kilomètres (124 500 couples sur les 641 500 habitant l'ALPC). Depuis 2007, cette situation devient plus fréquente (+ 12 % contre + 10 % en France).

Dans les petites et moyennes aires, les habitants du pôle effectuent un trajet plus long que ceux de la couronne. En effet, 86 % des habitants des couronnes vont travailler soit dans le pôle (50 %), soit en couronne (36 %). Les habitants des pôles travaillent dans le pôle (59 %), mais très peu dans la couronne (1 %). En revanche, ils sont relativement plus nombreux à travailler dans une autre aire et notamment dans les grandes. Dans ces petites et moyennes aires, les couples biactifs distants sont ainsi nombreux.

Depuis 1968, les distances domicile-travail ne cessent de croître, quel que soit le territoire. Néanmoins, la distance a le plus augmenté dans les moyens et petits pôles : en moyenne, respectivement 2,5 % et 1,6 % de plus par an.

Corrélée à des déplacements de plus en plus longs, l'utilisation de la voiture s'accroît, posant par là même la question de la réduction d'émissions de CO_2 par navetteur. ■

22 De plus longs trajets pour les habitants en périphérie des grands pôles urbains

Déplacements domicile-travail en 2012 par type d'espace

Type d'espace	Actifs occupés au lieu de résidence	Part des actifs occupés au lieu de résidence (%)		Distance domicile-travail	
		Travaillant dans le territoire	Travaillant en dehors du territoire	Distance médiane (km)	Évolution annuelle moyenne 1968-2012 (%)
Grands pôles urbains	1 072 400	89,1	10,9	9,6	+ 0,8
Couronnes des grands pôles urbains	511 700	33,9	66,1	16,4	+ 0,6
Communes multipolarisées des grandes aires urbaines	89 800	34,6	65,4	18,0	+ 0,7
Moyens pôles	65 600	63,3	36,7	15,6	+ 2,5
Couronnes des moyens pôles	17 600	26,4	73,6	9,3	+ 0,3
Petits pôles	145 800	59,6	40,4	17,6	+ 1,6
Couronnes des petits pôles	13 700	21,9	78,1	7,5	+ 0,5
Autres communes multipolarisées	195 900	35,9	64,1	15,3	+ 1,0
Communes isolées hors influence des pôles	222 100	63,4	36,6	16,4	+ 0,9

Lecture : 1 072 400 actifs occupés habitent dans un grand pôle urbain de l'ALPC. Parmi eux, 89,1 % travaillent dans le grand pôle et 0,9 % travaillent en dehors du grand pôle. La distance domicile-travail médiane est de 9,6 kilomètres, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 0,8 % entre 1968 et 2012.
Source : Insee, Recensements de la population

23 Sud de l'aire urbaine de Bordeaux, nord de celle de Limoges : les habitants font plus de 30 kilomètres pour se rendre à leur travail

Distance médiane (en kilomètres) pour se rendre au travail en 2012 en ALPC

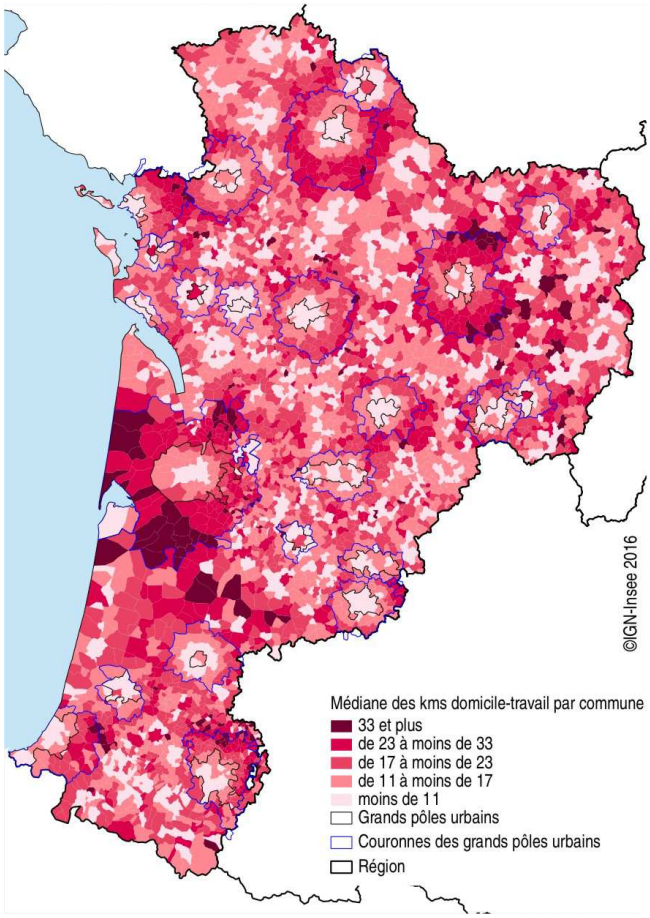

Note : à distance équivalente, les trajets peuvent prendre plus de temps selon la topographie.
Champ : personnes ne travaillant pas dans la commune où elles résident et dont le déplacement domicile-travail n'excède pas 100 kilomètres.
Source : Insee, Recensement de la population 2012

Parc de logements et dynamique de construction

La région ALPC compte en 2012 presque 3,3 millions de logements. Tous statuts d'occupation confondus, maisons et appartements ont augmenté d'un tiers depuis 1990 (32,5 %) et de 36,6 % au sein des grandes aires urbaines. Dans le même temps, la population régionale n'a progressé que de 13,6 %. La baisse tendancielle du nombre d'occupants par résidence principale et les phénomènes de décohabitation expliquent pour une large part ce différentiel d'évolution.

Les maisons individuelles restent majoritaires dans les grandes aires urbaines, et très nettement dans leurs couronnes *(figure 24)*. Dans les pôles, la répartition avec les appartements tend à s'équilibrer, mais le parc bâti diffère sensiblement selon la localisation : on dénombre moins d'un quart d'appartements dans les pôles de Villeneuve-sur-Lot, Bergerac ou Marmande, et plus de 60 % dans ceux de Limoges ou Bayonne. Entre 1990 et 2012, la part des appartements s'est accrue de manière notable dans les pôles de La Rochelle, Libourne et Bayonne. À l'inverse, elle a régressé à Pau et à Tulle.

24 La maison individuelle plébiscitée

Nombre de logements, part des maisons et appartements et leurs évolutions

Unité : %

Type d'espace	Nombre total de logements en 2012	Maisons		Appartements		Part des résidences secondaires* en 2012	Part des logements vacants en 2012
		Part en 2012	Évolution 1990-2012	Part en 2012	Évolution 1990-2012		
Grandes aires urbaines	2 069 900	62,6	31,7	36,8	52,1	7,8	7,3
dont couronnes des grandes aires	*572 400*	*91,6*	*39,9*	*7,7*	*162,2*	*9,6*	*7,1*
dont grands pôles	*1 497 500*	*51,5*	*26,6*	*47,9*	*48,3*	*7,1*	*7,3*
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	**3 298 300**	**71,4**	**27,3**	**27,8**	**57,0**	**11,9**	**8,1**

* : y compris les logements occasionnels

Note : Le total des pourcentages des maisons et appartements n'est pas toujours égal à 100 en raison de la catégorie "autres logements", non reprise dans le tableau.

Source : Insee, Recensements de la population 1990 (exploitation exhaustive) et 2012 (exploitation principale)

Les attraits touristiques de l'ALPC expliquent la part significative des résidences secondaires dans le parc de logements. Même si elle y est moins marquée, cette caractéristique concerne aussi les grandes aires urbaines, notamment sur le littoral : Bayonne, La Teste-de-Buch-Arcachon et surtout Royan, dont le pôle abrite 55 % de résidences secondaires. D'autres aires présentent un profil moins touristique avec de faibles proportions de résidences secondaires : Marmande (1,7 %), Mont-de-Marsan et Pau (2,0 %) et Libourne (2,1 %).

Enfin, si la part des logements vacants en ALPC est restée stable entre 1990 et 2012, leur nombre a augmenté d'environ un tiers. Cette progression est plus marquée dans les grandes aires urbaines (+ 36 %). Répandu dans les centres urbains, le phénomène des logements inoccupés affecte davantage les pôles que les couronnes. Dans les aires urbaines de Pau, Agen, Bergerac, Brive-la-Gaillarde, Libourne, Châtellerault, Villeneuve-sur-Lot, Guéret et Tulle, plus d'un logement sur dix est vacant.

Entre 2003 et 2012, presque 50 000 logements neufs sont construits en moyenne chaque année en ALPC. Après un pic au milieu des années 2000 avec plus de 60 000 logements annuels, le nombre de mises en chantier diminue régulièrement depuis 2011 pour s'établir à 35 000 en 2014 et retrouver le niveau du début des années 1990 *(figure 25)* . Longtemps majoritaires en volume dans les grandes aires urbaines, les maisons individuelles en construction cèdent le pas, depuis 2013, à l'habitat collectif.

25 2005, pic de la construction neuve en ALPC

Construction de logements individuels et collectifs en ALPC

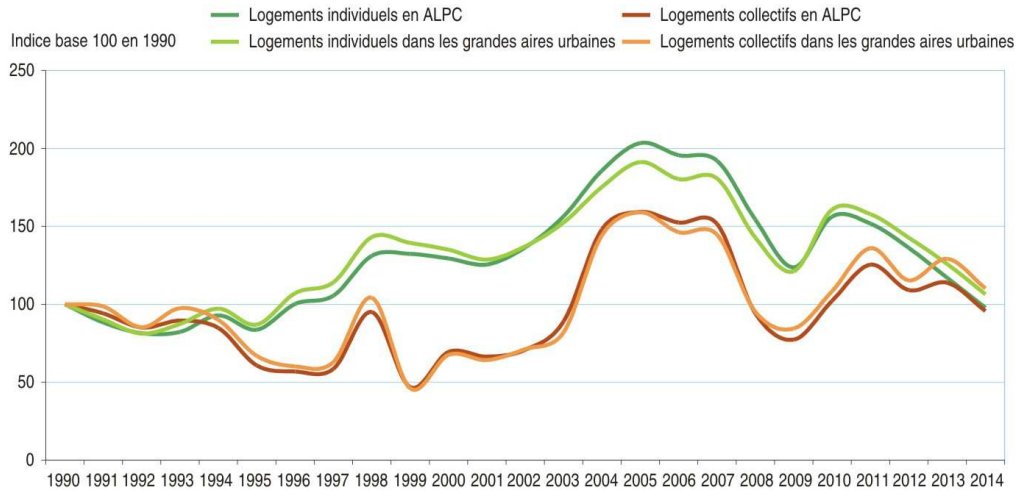

Source : Sit@del, SOeS